



PV REUNION COMMISSION TECHNIQUE ET COMMISSION REGLEMENTS OFFICIELS ET GRILLES COUDEKERQUE BRANCHE (59) – LE 8 FEVRIER 2014

Membres présents : Jean Michel GRIGNON, Jean Luc QUERNEC, Patrick SOLBES, Daniel DEPALLE, Jean Claude POINSIGNON, Frédéric LINARD, René CATHELIN, Jacques GOUPIL, Jacky CAHAGNE.

Cette réunion a été programmée en dernière minute afin de faire un dernier point avant présentation de nos derniers travaux au comité directeur avant validation par l'AG.

Suite à la diffusion des PV de réunions dans le bulletin, Jean Michel Grignon nous informe qu'il a reçu des avis très positifs sur nos travaux et l'évolution de nos propositions.

Points traités :

1) Projet de nouveau découpage en 9 zones. Deux options seront proposées :

- 9 chpts 3° division égaux avec 30 participants, les descendants étant répartis dans ces 3° divisions selon les places disponibles et suivant leur classement. Dans ce schéma, pour 2014, 29 pêcheurs ne redescendraient pas dans leur zone d'attache, ce qui leur engendrera des déplacements supplémentaires. Quant aux 2° divisions, elles seraient toutes identiques avec quelques pêcheurs répartis dans une autre zone que la leur.
- 9 chpts 3° division inégaux, les descendants étant replacés dans leur zone d'attache. Ce schéma semble satisfaire d'avantage les pêcheurs.

Les bonus seront annoncés au plus tard 1 mois avant l'épreuve en fonction des éventuels forfaits afin de ne pas faire de repêchages inutiles. Exemple : 31 participants dans une zone, il faudrait 2 bonus pour arriver à 33. S'il y a un forfait cela ramènera ce nombre de participants à 30 et dans ce cas il n'y aura pas de bonus. Ce terme « bonus » semble mal adapté et peut amener des incompréhensions, dans les documents il sera remplacé par « complément ».

- Dans tous les cas le nombre de montants et de restants doit représenter au minimum 1/3 des participants.

2) Projet de refonte des règlements.

- Le nouveau règlement est bouclé, reste à le valider par le comité directeur et les Présidents de CR avant validation finale par l'AG. Il a été largement diffusé, il sera projeté lors de l'AG mais, par manque de temps, nous ne pourrions pas le lire entièrement, nous parlerons uniquement des dernières petites modifications effectuées et répondrons aux éventuelles questions.
- Suite logique à cette refonte, le règlement disciplinaire et le barème des sanctions ont été eux aussi entièrement revus mais il faut impérativement les présenter avant l'AG au comité directeur et surtout aux commissions de discipline et d'appel qui pour l'instant n'ont pas été informées de la démarche.
- Le barème des sanctions est plus clair et précis, cela devrait limiter le nombre de dossiers à instruire par les commissions de discipline et d'appel. Tous les problèmes rencontrés lors d'une épreuve devront faire l'objet d'une annotation sur la feuille de match (procès verbal) sinon il n'y aura pas de suite possible.
- Dorénavant, les documents seront adressés aux intéressés uniquement par le responsable de la commission concernée.

Pour les commissions :
le secrétaire général,
Jacky Cahagne